

# Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

## Sommaire

→P. 2 RDC Goma accouche d'une petite  
Espérance

*Les groupes armés congolais en conflit dans le Kivu ont signé un acte d'engagement par lequel ils déclarent solennellement déposer les armes. Tout reste à faire.*

→P. 3 AFRIQUE DES GRANDS LACS

Les 3 K : Kouchner, Kinshasa, Kigali  
*Le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, a rencontré le président congolais Joseph Kabila à Kinshasa le vendredi 25 janvier avant de se rendre à Kigali où il a rencontré le président rwandais Paul Kagame.*

→P. 4 NIGER Un avenir radieux et irradié

*Alors que la rébellion touareg veut lancer la "bataille de l'uranium", Areva vient de conclure un nouvel accord avec l'État nigérien.*

→P. 5 FRANCE Bockel sort ses griffes

*Le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie a fait sensation en déclarant le 15 janvier vouloir signer « l'acte de décès de la françafrrique ».*

→P. 6 TCHAD-CENTRAFRIQUE Soigner le mal par le mal

*À tous ceux qui reprochaient à l'Eufor en préparation de vouloir servir les intérêts françafricains sous couverture européenne, la France aura finalement répondu en renforçant la composante française.*

→P. 7 CENTRAFRIQUE Les fils dans la forêt

*Comment les rejets des présidents camerounais et centrafricains se vont vu attribuer des permis forestiers alors qu'ils sont impliqués dans le scandale de l'exploitation illégale des ressources forestières.*

→P. 8 FRANCE VIVE LA COLONIALE !

*Nicolas Sarkozy souhaite commémorer le trentième anniversaire de l'opération de Kolwezi.*

## Éditorial

### Espoir d'embellies

**D**epuis une dizaine d'années, l'est de la république du Congo est le théâtre des exactions, des guerres et des massacres les plus atroces. Selon Human Rights Watch (HRW), toutes les armées, l'armée congolaise et les armées et milices ethniques, ont violé les droits des civils congolais, pratiquant meurtres, actes de violence sexuelle, déplacements forcés, vols, extorsions et destructions des biens.

Selon une enquête de l'International Rescue Committee (IRC), le conflit et la crise humanitaire en République démocratique du Congo ont coûté la vie à 5,4 millions de personnes depuis 1998 et continuent de tuer 45 000 personnes chaque mois. Si la population totale du Congo est estimée à plus de 62 millions d'habitants, l'essentiel de cette surmortalité affecte les provinces de l'Est. Il faut rapprocher ces chiffres de la population estimée dans l'Est du Congo, 2 millions en Ituri, 3,5 millions au Nord Kivu, 3 millions au Sud Kivu. Une part considérable de la population de ces régions aurait donc disparu. Si on y ajoute le nombre des déplacés estimé, à l'intérieur du Congo, à 1,7 million, sans compter tous ceux qui se sont réfugiés dans les pays voisins, on a le tableau apocalyptique du plus grand désastre humanitaire contemporain, qui s'est déroulé dans l'indifférence du monde pour la raison principale que les intérêts des grandes puissances n'étaient pas en danger. Pendant les massacres, les affaires continuent. Le pillage traditionnel des métaux rares et précieux dont le Congo abonde, loin de cesser a été amplifié par la guerre comme source de revenus pour tous les belligérants.

Après un premier accord de paix en 2002, une recrudescence de violences a marqué 2006 et 2007. Au terme d'une conférence tenue à Goma du 6 au 23 janvier (page 2), un engagement a été signé par les groupes rebelles congolais pour un cessez-le-feu. Un mince espoir s'est donc levé, mais les plaies humaines matérielles et sociales seront longues à guérir. Comment vont cohabiter ceux que tant de crimes et de haines ont opposé ? Les évêques congolais ont mis en garde contre un accord qui assurerait l'impunité des crimes commis. La clause d'amnistie, âprement disputée, a été réduite aux faits de rébellion armée. Les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide en ont été exclus.

Dans un autre registre, la surprise agréable est venue, en France, le 15 janvier, d'un discours inattendu du secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, Jean-Marie Bockel, qui énonçait rien moins que la volonté de « *signer l'acte de décès de la Françafrrique* » (page 5). Cette importante déclaration constitue en soi une rupture puisque jamais auparavant le terme de « Françafrrique » n'a été prononcé par aucun responsable politique français en fonction. La politique africaine de la France serait-elle à un tournant ? On espère que cette hardiesse, non seulement ne sera pas désavouée, mais se prolongera en actes significatifs. Bockel a-t-il la carrure d'un Hercule pour nettoyer les écuries d'Augias ? On l'espère fermement.

Odile Tobner

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

# Goma accouche d'une petite Espérance



À l'issue de plus de deux semaines de négociations laborieuses, les groupes armés congolais en conflit dans le Kivu ont signé un acte d'engagement par lequel ils déclarent solennellement déposer les armes. Il s'agit maintenant de construire la paix... mais tout reste à faire.

Ces groupes armés, par le document qu'ils ont signé le 23 janvier à Goma, se sont engagés à un cessez-le-feu total et immédiat, à s'abstenir

de tout acte nuisible à la paix, à désarmer et réintégrer l'armée nationale et au respect des Droits de l'homme<sup>1</sup>. Ce document met en place une commission technique mixte Paix et Sécurité, sous la coprésidence du gouvernement et de la facilitation internationale chargée d'examiner et finaliser les modalités d'application de son contenu. L'acte d'engagement a également été signé par le ministre d'Etat congolais chargé de l'Intérieur, le président de la conférence sur la paix, des élus régionaux, des représentants des Nations unies, de l'Union européenne, de l'Union africaine et des États-Unis. Le lendemain, Kinshasa a décrété le cessez-le-feu, donnant ordre formel aux commandants des deux régions militaires de l'est de la république démocratique du Congo (RDC). Le gouvernement s'est également engagé à présenter au Parlement un « *pro-*

*jet de loi d'amnistie pour fait de guerre et insurrectionnels, couvrant la période de juin 2003 à la date de la promulgation de la loi* » (excluant les crimes de guerre, contre l'humanité et le génocide).

Avant d'en arriver là, il a fallu d'intenses négociations et une forte pression de ce que l'on nomme la « facilitation internationale » menée par l'envoyé spécial de l'UE, Roeland van de Geer, le représentant de l'ONU Alan Doss, et l'américain Tim Shortley<sup>2</sup>. Le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) du général insoumis Laurent Nkunda exigeait une loi d'amnistie dont bénéficierait celui-ci puisqu'il est visé par un mandat d'arrêt. Le CNDP a obtenu satisfaction (sauf pour crimes de guerre, qu'il a certainement commis au même titre d'ailleurs que les autres forces armées du Kivu. On fera donc sans aucun doute semblant de

## Lumumba, en 1960 : « Une lutte de larmes, de feu et de sang »

Le 30 juin 1960 est le jour de la proclamation de l'indépendance du Congo, actuelle République démocratique du Congo. Dans la grande salle du palais de la Nation à Léopoldville, actuel Kinshasa où se déroule la cérémonie, Patrice Emery Lumumba, Premier ministre du Congo, est présent aux côtés du président Joseph Kasavubu. Le roi Baudouin de Belgique préside la cérémonie et prononce un discours au ton paternaliste dans lequel le royaume de Belgique jette les bases du néocolonialisme sur le nouvel État indépendant. Le président Kasavubu répond avec mollesse et diplomatie. Patrice Lumumba, le Premier ministre, prend la parole, dans un autre ton, défiant le protocole : « (...) Car cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang. C'est une lutte qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de

nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage, qui nous était imposé par la force.

« Ce que fut notre sort en quatre-vingts ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire.

« Nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou de nous loger décemment, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. Qui oublierait qu'à un noir on disait « tu », non certes comme à un ami, mais parce que le « vous » ho-norable était réservé aux seuls blancs ?

« Nous avons connu nos terres spoliées au nom de textes prétendument légaux, qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort, nous avons connu que la loi n'était jamais la même, selon qu'il s'agissait d'un blanc ou d'un noir, accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. Nous avons connu les souffrances atroces des

relégués pour opinions politiques ou, croyances religieuses : exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort même. Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les blancs et des pailloles croulantes pour les noirs : qu'un noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits européens, qu'un noir voyageait à même la coque des péniches au pied du blanc dans sa cabine de luxe.

« Qui oubliera, enfin, les fusillades où périrent tant de nos frères, ou les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient pas se soumettre à un régime d'injustice ?

« Tout cela, mes frères, nous en avons profondément souffert, mais tout cela aussi, nous, que le vote de vos représentants élus a agréés pour diriger notre cher pays, nous qui avons souffert dans notre corps et dans notre cœur de l'oppression colonialiste, nous vous le disons, tout cela est désormais fini.

« La république du Congo a été proclamée et notre cher pays est maintenant entre les mains de ses propres enfants (.) ».

Patrice Lumumba sera assassiné six mois plus tard, le 17 janvier 1961.

l'ignorer). C'est également le CNDP qui a obtenu que la commission technique mixte soit coprésidée par la facilitation internationale.

Reste la question des FDLR (groupe armé Hutu rwandais comprenant d'anciens génocidaires). Le CNDP avait posé comme condition de l'arrêt des hostilités, la maîtrise définitive de ces milices commettant des atrocités depuis treize ans. Kinshasa, souhaitant conclure l'acte d'engagement sans attendre, refusait d'accepter cette condition. Finalement, l'acte d'engagement, dans son paragraphe concernant les modalités du futur brassage, stipule qu'elles seront déterminées « *en tenant compte de la présence des groupes armés étrangers visés par le communiqué conjoint de Nairobi du 9 novembre 2007* ». Le communiqué de Nairobi, publié d'un commun accord par le Rwanda et la RDC, s'engageait à mettre fin aux hostilités en mettant au pas les troupes de Laurent Nkunda, avec un préalable : la mise hors d'état de nuire des FDLR. À ce jour, rien n'a été entrepris dans ce sens. Une question d'autant plus délicate à régler pour Kinshasa qu'il a utilisé ces éléments armés contre les troupes rwandaises et, jusqu'à récemment, contre celles de Laurent Nkunda.

L'espoir de voir revenir la paix au Kivu est partagé par toutes les populations dont les conditions de vie sont surtout des conditions de mort.

Cependant, pour qui a suivi les déclarations des différentes communautés dans cette région, il est évident que les haines et les méfiances sont plus vives que jamais. Comme l'écrit Colette Braeckman (*Le Soir* du 24 janvier) : « *La réconciliation reste à construire et la communauté internationale devra plus que jamais s'engager à aider à régler une situation qu'elle a contribué à créer en 1994, lorsque le Kivu a été obligé d'accepter sur son territoire les "bergers du génocide."* »

Notons, pour terminer, la grande discrétion française à l'occasion de cette conférence<sup>3</sup>. Ce sont les États-Unis qui s'y impliquent, au nom de leurs intérêts en particulier et des intérêts occidentaux en général. Si rien n'incite à l'optimisme, on ne peut qu'appeler à ce que quelque « miracle » contraigne ces ambitions d'inclure dans leur agenda les conditions de la survie de la petite Espérance.

**Sharon Courtoux**

1. Nos lecteurs peuvent trouver le texte de l'acte d'engagement (à lire) sur le site de Survie.

2. L'émissaire spécial pour la résolution des conflits de Jendayi Frazer, adjointe de Condoleezza Rice.

3. Plusieurs titres de la presse kinoise font état d'informations selon lesquelles le président français, Nicolas Sarkozy, qui se rend en Angola au mois de février, ferait un crochet par Kinshasa à l'occasion de ce déplacement. Qui vivra verra...

## FRANCE-AFRIQUE DES GRANDS LACS

# Les 3 K : Kouchner, Kinshasa, Kigali

**Le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, a rencontré le président congolais Joseph Kabila à Kinshasa le vendredi 25 janvier avant de se rendre à Kigali où il a rencontré le président rwandais Paul Kagame.**

**B**ernard Kouchner s'est rendu en République démocratique du Congo (RDC) et au Rwanda au lendemain de la signature, à Goma, par tous les groupes armés en conflit, de l'acte d'engagement dont l'objectif est la cessation des hostilités qui ravagent l'est du pays. Ce déplacement se situe dans le contexte d'une tentative de rapprochement entre Paris et Kigali dont les relations diplomatiques sont rompues depuis que le juge Bruguière a lancé des mandats d'arrêt contre des proches du président Paul Kagame, accusés de l'attentat contre l'ancien président rwandais, Juvénal Habyarimana. Absent du paysage kivutien durant les négociations qui ont mené au cessez-le-feu, la France fait sa réapparition sur la terre congolaise. « *Nous avons été pendant quelques années un peu éloignés de votre pays. Ce voyage marque un retour, non pas de l'amitié qui a toujours existé, mais de relations plus fortes* », a déclaré le ministre.

Il a invité le président congolais à se rendre en France au mois de mars, invitation que Joseph Kabila a accepté. Il a également exprimé son vœu que la république démocratique du Congo (RDC) soit l'hôte du sommet de la francophonie de 2010, annoncé l'ouverture de deux consulats dans des villes de province du pays (sans indiquer lesquelles), et souligné la détermination de Paris à être plus présent « *bien sûr en termes financier, de développement et de coopération, mais surtout en termes de projets* » (sans indiquer de quels projets il s'agit, si ce n'est sa proposition de se rendre utile dans le domaine de la réforme de l'armée).

La prédominance américaine au Congo, notamment à Goma durant la conférence pour la paix, n'est certainement pas étrangère à l'ambition française de se tailler une niche plus importante dans un pays pourvu de richesses minières inégalables.

Mais c'est la gestion du « brûlot rwandais » qui est au centre des événements. Bernard Kouchner sait, comme tout le monde, que la France a soutenu le régime rwandais qui a commis le génocide. Le samedi 26 janvier, à Kigali, il a déclaré que « *c'était certainement une faute politique. On ne comprenait pas ce qui se passait. Mais il n'y a pas de responsabilité militaire* ».

De retour à Paris, Bernard Kouchner précisait qu'il ne visait « *ni Alain Juppé, ni Edouard Balladur* », respectivement ministre des Affaires étrangères et Premier ministre à l'époque. Bernard Kouchner répondait au maire de Bordeaux, en fonction de 1993 à 1995, qui a mis en garde sur son blog contre « *les amalgames de la repentance ou les compromissions de la realpolitik* », après ses déclarations au Rwanda. On aurait alors aimé qu'il désigne les politiques fautifs, et avoue le rôle joué par des militaires français au Rwanda aux ordres desdits politiques.

Encore un effort Bernard ! Le président Kagame, qui a traité Bernard Kouchner de « *bon ami* », a déclaré vouloir « *se débarrasser des obstacles fondés sur les erreurs du passé* », ajoutant : « *Nous allons mettre les mécanismes nécessaires en place* ». Où en sont les négociations Paris-Kigali ? Il est encore trop tôt pour le dire.

Lors du même entretien, Bernard Kouchner a abordé la question du rapatriement des FDLR (milices hutu rwandaises présentes en RDC depuis le génocide de 1994) au Rwanda. Qu'en a-t-il dit ? Au moment de mettre sous presse, nous ne le savons pas encore. En ce qui concerne la situation dans la région des Grands Lacs, le ministre souhaite certainement hisser l'influence française à un niveau plus élevé...

Le ministre a débuté son bref séjour à Kigali en se recueillant au mémorial du génocide.

**Sharon Courtoux**

NIGER

# Un avenir radieux et irradié



Alors que la rébellion touareg veut lancer la "bataille de l'uranium", Areva vient de conclure un nouvel accord avec l'Etat nigérien.

Après la crise de cet été<sup>1</sup>, les relations entre le Niger et le géant du nucléaire sont à nouveau au beau fixe. « On ne pouvait pas briser un partenariat historique et profondément sincère qui a su résister aux troubles des mauvais jours » a déclaré Anne Lauvergeon (Xinhua, 14 janvier 2008). Areva, qui jouissait jusqu'à présent d'une situation de monopole et de prix défiant toute concurrence, a accepté d'augmenter de 50% le prix d'achat du métal radioactif pendant les deux prochaines années. On aurait pourtant tort de s'inquiéter pour les intérêts de la multinationale.

D'abord parce que le prix d'achat reste

très faible non seulement par rapport au prix du marché à court terme (« spot »), qui a pratiquement doublé ces deux dernières années et dont la hausse se poursuit, mais également inférieur de moitié à la moyenne des tarifs internationaux pratiqués dans le cadre de contrats d'achats à long terme. En outre, comme le rappelait récemment la présidente d'Areva lors de son audition devant la commission du livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale<sup>2</sup> : « Le coût de l'uranium rentrant pour 5% dans le coût du kilowatt-heure (KWH), vous pouvez avoir un doublement, un triplement, un quadruplement du coût de l'uranium, ça ne change pas les fondamentaux du coût du KWH nucléaire. »

Ce qui n'empêchera pas la hausse d'« être répercutée sur la facture payée en France par EDF » (Le Figaro, 14 janvier 2008) contrairement aux pronostics optimistes ou hypocrites de M<sup>me</sup> Lauvergeon (Interview au Figaro, 15 janvier 2008).

Enfin, en contrepartie, Areva a obtenu

une concession de quarante ans sur le site d'Imouraren destiné à devenir à partir de 2012 « le plus grand projet industriel minier jamais envisagé » dans ce pays, et la deuxième plus grande mine d'uranium au monde. Celle-ci doit lui permettre de faire face à la « très forte augmentation de la demande nucléaire à travers le monde » (idem), demande que s'empresse de satisfaire, comme chacun aura pu le constater ces dernières semaines, notre VPR-président en voyage en Algérie, en Égypte ou encore aux Émirats arabes unis.

Si les organisations réunies dans le groupe de réflexion et d'action sur les industries extractives au Niger<sup>3</sup> (GREN) ont apprécié positivement la signature d'un contrat moins léonin, elles rappellent toutefois que des questions continuent de se poser avec acuité. Des questions majeures comme les risques sanitaires et écologiques que l'exploitation de l'uranium par Areva fait peser sur les populations nigériennes, ou encore le contrôle citoyen sur l'utilisation des fonds nouveaux ainsi générés. Le Niger a beau être signataire de l'ITIE (Initiative sur la transparence des industries extractives), l'opacité reste la règle. Ainsi, ni Areva ni l'État nigérien n'ont souhaité divulguer le tonnage d'uranium concédé au Niger dans le cadre de ce nouvel accord pour une commercialisation directe sur les marchés internationaux.

Victor Sègre

1. Le président Tandja, qui accusait Areva d'apporter un soutien financier à la rébellion du mouvement nigérien pour la justice (MNJ) pour empêcher l'implantation de firmes concurrentes, avait fait expulser Dominique Pin, directeur du groupe au Niger et ancien de la cellule africaine de l'Elysée. Cf. *Billets d'Afrique* n°162.

2. Audition du 18 octobre 2007 premier-ministre.richcongress.com/index.php?audience=18octobre

3. Dont le premier bulletin vient de paraître.

## Les « Oscars de la honte » décernés à Davos

En marge du Forum économique mondial (WEF) de Davos, Areva a été désignée entreprise la plus irresponsable de l'année. Comme les Oscars, cette remise de prix fonctionne sur nomination. Cette année, une quarantaine d'entreprises nationales et internationales, proposées par des ONG du monde entier, étaient en lice. Le « Public Eye Global Award » revient au groupe Areva, qui extrait de l'uranium au Nord du Niger dans des conditions scandaleuses. Ainsi, les mineurs ne sont pas informés des risques sanitaires qu'ils courent, alors que les analyses révèlent une contamination de l'air, de l'eau et du sol. Almoustapha Alhacen, président de l'organisation nigérienne Aghirin'man, a ainsi dénoncé des « décès suspects » chez les travailleurs d'Areva. A noter que le géant français fait coup double, puisque en plus du Global Award, il reçoit également le People Award, ou prix du public. Plus de la moitié des 12 000 internautes ayant pris part au vote lui ont aussi décerné le titre peu envié de société la plus irresponsable.



## L'or africain. Pillages, trafics & commerce international

Livre-enquête, *L'or africain* s'attache à dévoiler les dysfonctionnements chroniques et les aspects occultes de l'exploitation de l'or (à partir de l'exemple de Sadiola au Mali) pour les mettre en relation avec les caractères généraux et les enjeux de l'exploitation des ressources naturelles en Afrique.

Un éclairage particulier y est porté sur le rôle des paradis fiscaux et des multinationales européennes et américaines dans ce qui s'apparente à un véritable pillage.

L'ouvrage s'attache également à mettre en avant les mouvements de résistance qui, au Mali, dans le reste de l'Afrique et dans le monde, s'opposent à une exploitation incontrôlée des ressources de ce continent qui paie depuis trop longtemps le prix le plus fort de la mondialisation libérale, après avoir servi les empires coloniaux.

**Dossier noir n°22, Agone, Survie Oxfam France-Agir ici. 12 euros**

FRANCE

## Bockel sort ses griffes

**Le secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, Jean-Marie Bockel, a fait sensation le 15 janvier, lorsqu'il a prononcé, lors de la cérémonie des vœux au ministère des Affaires étrangères, un discours musclé sur la nécessité de changer la politique africaine de la France.**

« **J**e veux signer l'acte de décès de la Françafrique » a-t-il même déclaré. À Survie, on n'en revient pas. Tout en affirmant vouloir balayer devant sa porte et ne pas faire la leçon, il a quand même envoyé quelques remarques bien senties, dans le style « Je ne vise personne mais suivez mon regard » : « *L'un des premiers freins au développement, c'est la mauvaise gouvernance, le gaspillage des fonds publics, l'incurie de structures administratives défaillantes, la prédation de certains dirigeants. Tout le monde le sait, bien peu le disent. [...] Quand le baril est à plus de 100 dollars, et que d'importants pays producteurs de pétrole ne parviennent pas à se développer, la gouvernance est en question. Quand les indicateurs sociaux de ces pays stagnent ou régressent tandis qu'une minorité mène un train de vie luxueux, la gouvernance est en question. Que deviennent ces revenus pétroliers ? Pourquoi la population n'en bénéficie-t-elle pas ? Est-il légitime que notre aide au développement soit attribuée à des pays qui gaspillent leurs propres ressources ?* ».

Les victimes de cette diatribe se sont désignées elles-mêmes en réagissant vigoureusement. Il paraît que Paul Biya et Denis Sassou Nguesso ont protesté près de la présidence française, Bongo, lui, a exprimé sa colère publiquement, le 18 janvier, à travers un communiqué du conseil des ministres gabonais : « *De tels propos ne peuvent être mus que par l'ignorance des réalités de la coopération franco-africaine, surtout quand on sait les avantages que tirent la France et les*

*autres États occidentaux de leurs rapports économiques avec notre pays depuis toujours. [...] Aussi, le gouvernement marque-t-il sa surprise face au constat que, depuis l'arrivée à la tête de la France du président Nicolas Sarkozy, circulent des clichés méprisants faisant des États africains de vulgaires mendiants sollicitant sans fin l'aumône de la France [...]*

*Si la France estime que l'Afrique lui coûte cher, il lui revient souverainement d'en tirer les conclusions sans être obligée de se justifier de façon aussi péremptoire. Car l'Afrique saura trouver assurément des partenaires plus respectueux de la dignité de ses peuples et de la souveraineté de ses États.* »

Tiens, tiens ! Voici que Bongo découvrir que la France a exploité le Gabon. Et alors ! N'a-t-il pas laissé faire cela, contre l'intérêt du Gabon, depuis quarante ans ?

En échange de quoi a-t-il trahi les siens ? Pourquoi n'a-t-il pas préféré la dignité de l'indépendance, que lui permettaient les ressources du Gabon, aux liaisons mafieuses avec l'affairisme français, qui ne lui ont attiré que le mépris ?

Quant au défi lancé à la France d'abandonner l'Afrique, c'est pure rodomontade. Elle abandonnerait surtout ses amis chefs d'État à leur sort en face de leurs populations. Il est peu probable en effet que de nouveaux partenaires interviendraient militairement pour sauver des pouvoirs corrompus, ils respecteraient certainement davantage la souveraineté des peuples, régulièrement bafouée par des élections truquées sur lesquelles Paris a toujours fermé les yeux.

Omar Bongo a tellement peu envie de rompre avec les Français qu'il s'est pressé de faire savoir qu'il avait joué les bons offices, en intervenant près du président du Niger pour qu'il libère les deux journalistes français arrêtés pour avoir tenté de faire un reportage sur la rébellion des Touaregs. Comment peut-on maltraiter quelqu'un toujours prêt à rendre service ! Quant au discours de Bockel, si on dit, en France, qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, on espère quand même qu'elle en est l'annonciatrice.

**Odile Tobner**

Dans l'Express du 10 janvier 2008

## « Un mercenaire français blanchi »

Le mercenaire français Jean-Jacques Fuentès, poursuivi à Malte pour exportation illégale vers la Côte d'Ivoire de matériel militaire – en l'occurrence, un avion de chasse britannique Strike-master –, a été reconnu non coupable, ce jeudi 10 janvier, par une cour de La Valette, et acquitté de toutes les charges pesant sur lui. [...]

Recruté dès 2002 par Abidjan, Fuentès avait été entendu en qualité de témoin avant son extradition par Florence Michon, juge d'instruction du tribunal aux armées de Paris, chargée de l'enquête sur la mort, le 6 novembre 2004, de neuf militaires français et d'un civil américain lors d'un raid aérien sur Bouaké.

Opération dont l'intéressé jure avoir été « tenu à l'écart ».

Avant son arrestation, à Bordeaux, l'ancien officier s'était rendu à quatre reprises en Côte-d'Ivoire pour le compte d'un cabinet britannique, afin d'œuvrer à la libération de Claude Dauphin et de Jean-Pierre Valentini, deux dirigeants de la société Trafigura, internés dans le cadre de l'affaire des déchets toxiques du cargo Probo Koala. Il avait alors revu ses « amis et collègues », à commencer par le général Philippe Mangou, chef d'état-major de l'armée loyaliste.


*par Vincent Hugué*

[Voici qui éclaire sous un jour nouveau les prémisses de la libération des patrons français. En effet, en janvier 2007, parallèlement aux négociations menées par le premier cabinet d'affaires français auprès de la présidence ivoirienne, la presse tricolore – en premier lieu l'Express – relayait une confession filmée de Fuentès dédouanant le président Laurent Gbagbo du bombardement de Bouaké. Heureusement qu'en février 2007, le député européen Patrick Gaubert assurait qu'« *Il n'y a pas eu de négociation secrète entre Trafigura et des officiels ivoiriens* ». Le même qui, en 2003, ne trouvait « *rien d'affligeant, ni de suspect* » à la réélection frauduleuse d'Eyadéma à la présidence togolaise et, prenant les devants en juin dernier, demandait à la commission européenne si une mission d'observation de l'élection présidentielle ivoirienne est prévue.]

**David Mauger**

TCHAD - CENTRAFRIQUE

# Soigner le mal par le mal

 À tous ceux qui reprochaient à l'Eufor en préparation de vouloir servir les intérêts françafricains sous couverture européenne, la France aura finalement répondu en renforçant la composante française.

**L**a force européenne qui patinait (Lire *Billets d'Afrique* n°165) a finalement réuni les moyens militaires pour se déployer au Tchad et en Centrafrique à partir de février. Ce ne sont pas les cris du cœur de notre ministre de la Défense à destination de nos partenaires européens qui ont débouqué la situation. Hervé Morin, après s'être apitoyé sur les réfugiés au Tchad et avoir réveillé avec les marsouins au nord de la Centrafrique avait affirmé à son retour en France : « *J'y ai vu ce que pouvait représenter la présence de militaires européens pour assurer la sécurité (...) en Centrafrique, dans la zone de Birao où nous sommes, une poignée de légionnaires, à peine 200, vivant dans des conditions extrêmement rustiques ont été capables de redonner la joie, le bonheur et le sourire à des populations qui étaient terrorisées par des forces rebelles venant du Soudan.* » (Interview sur RFI, 5 janvier 2007). Une obscénité autant qu'un mensonge puisque, d'une part, la Croix rouge estime que le « *retour progressif des populations déplacées n'implique pas une amélioration de leur situation humanitaire* » (Communiqué du 3 Janvier 2008), et d'autre part, leur fuite avait été principalement causée par les exactions de l'armée centrafricaine dans la foulée de la contre-offensive française. (Lire *Billets d'Afrique* n°162)

## Une force de plus en plus franco-franco-européenne

Nicolas Sarkozy a finalement accepté de fournir les moyens militaires humains et matériels supplémentaires que les autres pays européens lui refusaient, paralysant le déploiement de l'opération. « *Les Français seraient-ils naïfs ? Ils semblent découvrir que leurs partenaires européens n'éprouvent pas la même sollicitude qu'eux face aux situations d'urgence en Afrique.* », s'attriste *Valeurs actuelles* du 11 janvier... « *Après l'évaluation finale des troupes, les effectifs se*

*présentent de la manière suivante : France 2.000 soldats, Irlande 400 soldats, Pologne 400 soldats, Suède 200 soldats, Autriche 160 soldats, Roumanie 120 soldats, Belgique 100 soldats et Finlande 60 soldats.* » (PANA, 15 janvier 2008)

Il s'agit seulement « *d'amorcer la pompe* » affirmait jusqu'au bout le ministère de la Défense, feignant de croire que les pays jusque-là réticents finiraient par accroître leur participation. On a même sollicité des « *pays tiers* », c'est-à-dire des contributeurs hors Union européenne, comme la Russie et l'Ukraine, qui ont finalement décliné l'offre. A-t-on pensé à l'Australie ou au Japon ? La force « *européenne* » comptera donc de 50 à 60 % de soldats français et c'est la France qui supportera l'essentiel du coût, estimé entre 500 millions et un milliard d'euros annuels (RFI, 14 janvier 2008). Mais quand on aime l'humanitaire, on ne compte pas. D'autant que Bolloré, qui gère le port de Douala et le chemin de fer Camrail au Cameroun va être « *le principal bénéficiaire logistique de l'opération Eufor* » (*La Lettre du Continent*, 24 janvier 2008). Si en plus on peut faire plaisir aux amis...

## Soldats français amis, soldats européens neutres ?

On continue par ailleurs d'affirmer qu'il ne faudra pas confondre les soldats français présents dans le cadre de l'opération Épervier (provisoire depuis... 1986), et les soldats sous mandats européens. « *Il y a deux missions : il y a une relation bilatérale franco-tchadienne qui n'est un secret pour personne et qui perdurera bien évidemment, et il y a par ailleurs (...) une mission européenne sous mandat des Nations unies (...) de protection des populations.* » (RFI, 14 janvier 2008, interview d'Éric Chevallier, conseiller spécial du ministre des Affaires étrangères). Les militaires français de la force européenne empêcheront-ils les militaires tchadiens, formés par la coopération militaire française, d'enrôler de force des enfants dans les camps qu'ils sont censés sécuriser ? Même question concernant les 850 policiers tchadiens qui doivent être formés par la force de police onusienne, la Minurcat, et déployés autour des camps de déplacés et réfugiés. On est curieux de savoir aussi quelle sera la traduction concrète de la promesse, mainte fois réitérée, de non ingérence de la force européenne dans les affaires intérieures tchadiennes. Les mouvements politico-militaires d'opposition à Idriss Déby ont « *pris acte* » des propos

rassurants tenus par le commissaire européen Louis Michel, en déplacement au Tchad du 20 au 22 janvier (déplacement au cours duquel il a également signé une rallonge de 10 millions d'euros dont on aimerait croire qu'elle va réellement servir au « *développement social et économique* » des régions les plus sinistrées). Reste qu'on voit mal comment ils feront la distinction entre les militaires français prétendument neutres car sous mandat européen et les militaires français appuyant l'armée tchadienne. Le soutien de ces derniers n'a en effet pas faibli : « *Des Français soutiennent même la nouvelle garde tchadienne à cheval (145 cavaliers)* », rapporte le numéro de *Valeurs Actuelles* déjà cité. « *Leurs patrouilles montées dans la brousse ressuscitent les images des temps héroïques de l'empire français.* » C'est bien là le problème...

Victor Sègre

1. « *Tchad-Centrafrique : une Eufor très tricolore* », le 11 janvier 2008 [secretdefense.blogs.liberation.fr/defense](http://secretdefense.blogs.liberation.fr/defense)
2. Les rafles de mineurs par l'armée tchadienne sont également menées dans les villes et villages, y compris à N'Djamena. « *Au cours d'un point de presse qu'il a tenu en décembre, Hourmadji Moussa Doumgor, porte-parole du gouvernement, a indiqué que si des rafles avaient été effectuées par des soldats, ils n'en avaient pas l'autorisation.* » Irin, 27 décembre 2007.

## Pétition

### Biens mal acquis des dictateurs, Restitution aux populations spoliées

Selon un récent rapport de la Banque mondiale, la corruption, les activités criminelles et les fraudes fiscales font perdre chaque année aux pays africains 25 % de leur PIB, soit de 100 à 200 milliards de dollars. Ces pratiques, qui s'accompagnent de la prédation des richesses naturelles, du détournement de fonds publics et des conflits meurtriers, constituent les principaux obstacles au développement des pays du Sud et à l'émergence de régimes démocratiques. En portant plainte, en mars 2007 pour « *recel de détournement d'argent public* » contre plusieurs chefs d'États africains, les associations Survie, Sherpa et la Fédération des congolais de la diaspora ont ainsi mis le doigt sur un scandale qui n'a que trop duré. Pour soutenir les travaux pour la restitution des biens mal acquis, soutenez la pétition « *Biens mal acquis des dictateurs, Restitution aux populations spoliées !* »

[biensmalacquis.wb.st](http://biensmalacquis.wb.st)

# Les fils dans la forêt



**Comment les rejets des présidents camerounais et centrafricains se vont vu attribuer des permis forestiers alors qu'ils sont impliqués dans le scandale de l'exploitation illégale des ressources forestières.**

**L**e 25 octobre 2007, l'ONG *Pour la paix et la bonne gouvernance*, domiciliée à Bangui (RCA) et à Yaoundé (Cameroun), envoie une note urgente à Louis Michel, chargé du développement et de l'humanitaire auprès de la Commission européenne. On y expose les conditions douteuses de l'attribution des permis forestiers situés à Bayanga et Salo dans la préfecture de la Sangha Mbaéré (RCA). En effet, alors que la commission d'attribution procède normalement à l'étude des dossiers, le 12 octobre, « à la surprise générale de la majorité des membres de la Commission, un haut responsable du ministère en charge des forêts les informe que, par décision politique de la présidence de la République, ils doivent entériner le choix de la société *La centrafricaine des bois tropicaux (LCBT)* pour Bayanga et le choix de *Société d'exploitation forestière d'Afrique centrale (SEFAC)* pour Salo. »

Le dossier la LCBT n'avait pas été jugé recevable par la commission faute d'avoir fourni les documents nécessaires. Cependant la commission s'incline devant l'oukase. Pourquoi ? L'ONG donne les explications suivantes : « A l'origine, *Ingénierie forestière du Cameroun*, qui appartient à un holding Financier, la *Société africaine d'investissement*, a créé dans un premier temps *Ingénierie forestière de Centrafrique* avant de se raviser et de changer de dénomination pour prendre le nom de *La centrafricaine des bois tropicaux*. La *Société africaine d'investissement* et *Ingénierie forestière du Cameroun* appartiennent à M. Franck Biya, (fils du président). Les parts sociales de LCBT sont partagées entre Franck Biya et Francis Bozizé (fils de François). La société *Ingénierie forestière du Cameroun* traîne un passé sulfureux. À la demande de la Banque mondiale et de l'Union européenne, un observateur in-

dépendant « Global Witness » a relevé les multiples infractions forestières commises au Cameroun par la société *Ingénierie forestière* qui a préféré changer de dénomination en RCA »

Sur les agissements de cette société au Cameroun on ajoute : « *La Banque mondiale a fait des enquêtes où il apparaît que les sommes dues par Ingénierie forestière à l'État (taxes, impôts, etc.) s'élèvent à plusieurs milliards de francs CFA. Ingénierie forestière est en quasi faillite. [...]* Le scandale des exploitations illégales et la mauvaise gestion des ressources forestières par *Ingénierie forestière* ont été dénoncées par toutes les organisations (*Greenpeace, Fonds mondial pour la nature de la Banque mondiale, du WWF, de Global Witness, etc.*) qui opèrent au Cameroun. [... S'y ajoutent] le refus de signer un quelconque plan d'aménagement forestier avec l'Autorité en charge de l'Environnement et [...] la création d'une société commerciale *Forestry Inc. basée au Delaware (États-Unis)* pour mieux frauder le fisc camerounais ». Quant au permis de Salo attribué à la société SEFAC ? « Derrière la SEFAC, il y a une dame citoyenne de Côte d'Ivoire qui est l'épouse du ministre d'État, conseiller spécial à la présidence de la RCA et autrefois également ministre dans son pays d'origine. Sont également dans la SEFAC des Asiatiques qui, à l'époque, avaient soumissionné pour un permis forestier. »<sup>1</sup>

Le 16 décembre Alain Girma, ambassadeur de France, représentant de la présidence de l'Union européenne en République centrafricaine et Jean-Claude Esmieu, chef de la délégation de la Commission européenne en République centrafricaine ont adressé une lettre à son président, François Bozizé. Après les compliments d'usage, notamment l'assertion passablement présomptueuse que le secteur forestier « a été jusqu'ici administré de façon exemplaire », les excellences assènent : « Cependant, les partenaires au développement de la république centrafricaine ont récemment appris que les permis n° 188 et 189 avaient été attribués par décrets présidentiels n° 07311 et n° 07312 du 2 novembre dernier respectivement à la LCBT et la SEFAC.

Or, il apparaît clairement, selon des informations concordantes et fiables, que les entreprises attributaires ne répondent

pas aux standards internationaux de bonne gouvernance en matière d'exploitation et de commercialisation du bois, notamment au regard des critères de la Banque mondiale. »<sup>2</sup>

Cette conversion à la vertu, venant des « partenaires au développement », est probablement due au fait que, derrière les attributaires proches des pouvoirs, l'exploitation sera pratiquée par des Asiatiques. Le style de gestion de Franck Biya, dans l'exploitation de la forêt camerounaise, qui a conduit sa société à la déconfiture, alors qu'il doit des sommes considérables à l'État camerounais, n'avait jusqu'à présent choqué personne et ne l'avait nullement empêché de s'installer tranquillement en France dans une villa de milliardaire à Roquebrune-Cap Martin.

Mais, sans doute, mieux vaut tard que jamais.

*Odile Tobner*

1. Lettre publiée dans le journal centrafricain *Le Confident* n° 1726 du 28 décembre 2007

2. Lettre reproduite sur le site *centrafrique-presse.com*

## À fleur de presse

### Trafic de diamants

*Billets d'Afrique* (n°157, avril 2007) avait signalé la présence des frères Courcelle à Bangui, le site internet *backchich.info* nous donne des nouvelles des deux barbouzes françaises :

« Les frères Nicolas et Bernard Courcelle, qui ont jadis créé le DPS, l'ex-service d'ordre du Front national, et assuré la protection de Bernard Kouchner au Kosovo, croupissent en prison en Centrafrique. Partis y organiser la sécurité dans des mines de diamant pour le compte de la société sud-africaine *Ossefi-Safenet*, ils ont été embastillés cet été pour « trafic de diamants ». Et condamnés à Noël à 185 millions de francs CFA d'amende (300 000 euros) par la justice locale... »

Et alors la France ne va pas faire pression pour qu'ils exécutent leur peine en France ? Ils n'ont trafiqué que des diamants, pas des enfants !

## Vive la coloniale !

**L**ors des vœux aux armées, le 10 janvier, Nicolas Sarkozy a déclaré, entre autres fortes pensées, qu'il voulait faire « une politique de mémoire moderne. Parce que la mémoire, c'est la modernité ». [Et inversement bien sûr]. En quête de mémoire, qu'a-t-il trouvé? : « Je souhaite que le trentième anniversaire de l'opération de Kolwezi soit l'occasion de rendre hommage aux militaires français qui, depuis trente ans, participent aux opérations extérieures ».

Le 19 mai 1978, la Légion avait sauté sur cette cité minière du Katanga au sud du Zaïre, dont s'était emparé une rébellion contre Mobutu. Les rebelles prirent en otage plusieurs centaines d'Européens sur les 4 000 qui étaient sur place. Le bilan, à la russe, fut d'une centaine d'Européens tués et de milliers de victimes des massacres qui, pendant plusieurs jours, en représailles, noyèrent dans le sang la région où tout autochtone était présumé rebelle. Mobutu rassuré et renforcé put continuer à présider au naufrage du Zaïre. Quant aux autres opérations extérieures, c'est le chapelet peu reluisant de l'exploitation de l'Afrique. Après l'éloge de Foccart (*Billets d'Afrique* n°163), on glorifie la politique néocoloniale. C'est consternant.

Odile Tobner

## « Le patrimoine des chefs d'État africains en France »

Dans *Le Monde* du 31 janvier 2008

**C**'est un monde enchanté où l'on vogue d'une villa de 9 pièces avec piscine à Nice à un hôtel particulier de l'ouest parisien. Un univers surréaliste peuplé de Bugatti payées cash plus de 1 million d'euros. Un microcosme constellé d'une myriade de comptes bancaires. Oligarques russes? Rois du pétrole saoudiens? Stars d'Hollywood? Non : chefs d'État africains producteurs de pétrole pour la plupart, mais dont les populations comptent parmi les plus pauvres de la planète. Mais, cette fois, l'inventaire de ce patrimoine vertigineux n'est pas dressé par des militants tiers-mondistes en lutte contre la « Françafrique ». Il se lit dans les 34 procès-verbaux rédigés entre juin et novembre 2007 par les policiers de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF).

Cette enquête policière, dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, a été ouverte par le parquet de Paris en juin 2007. Elle faisait suite à une plainte pour « recel de

détournement d'argent public » déposée en mars par trois associations françaises visant cinq chefs d'État : le Gabonais Omar Bongo Ondimba, le Congolais Denis Sassou Nguesso, le Burkinabé Blaise Compaoré, l'Angolais Eduardo Dos Santos, et le Guinéen Teodoro Obiang. »

par Philippe Bernard

[Selon les procès-verbaux que s'est procuré *Le Monde*, la palme du patrimoine immobilier revient à Omar Bongo qui dispose de trente-trois appartements ou maisons. La dernière acquisition serait un hôtel particulier de plus de 18 millions d'euros à Paris, acheté en juin 2007 par une société civile immobilière associant deux enfants du président gabonais (13 et 16 ans !). Rappelons que cette plainte déposée par Survie, Sherpa, la Fédération des Congolais de la diaspora avait été classée pour « infraction insuffisamment caractérisée »... ]

Raphaël De Benito

Ces analyses vous ont intéressé ? Soutenez notre travail en vous abonnant

### Bulletin d'abonnement

## Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

- France : 25 euros € faibles revenus : 20 euros€ • Etranger : 30 € euros
- Soutien : libre, soit \_\_\_\_\_

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
  - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.  
Plus d'information sur [www.survie-france.org](http://www.survie-france.org) ou à [contact@survie-france.org](mailto:contact@survie-france.org)

Lettre fondée par F.-X. Verschave  
Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.  
Directeur de la rédaction : Raphaël De Benito.  
Secrétaire de rédaction : Janine Sfiligoï.  
Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.  
Abonnements : Alexandre Picheral.  
Coordination : Olivier Thimonier  
Association Survie  
210 rue Saint-Martin  
F75003 Paris  
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25  
Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20  
<http://www.survie-france.org>  
[contact@survie-france.org](mailto:contact@survie-france.org)  
Commission paritaire n°  
0211G87632

Dépôt légal : Février 2008 - ISSN 1155-1666  
Imprimé par Imprimerie 3 A  
Abonnement :  
25€ euros (Étranger : 30 euros€) Personne à faible revenu : 20 euros€

